



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 17 juin 2025 à 10 h à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin et Marc Bureau.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Alexandrine Latendresse, Mélisa Feirrera, attachées politiques et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que M^e Cynthia Arseneault Larochelle, avocate, Affaires juridiques, Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, M^e Benjamin Beauchamp, chef de section, Affaires juridiques, M^e Ariane Bélair, avocate, Affaires juridiques, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Bruno Désautels, chef de division, Eau et matières résiduelles, M^e Annie Gaudreault, directrice, Affaires juridiques, Chloé Gourde Bureau, chargée de projet en GMR, Eau et matières résiduelles, Annie-France Major, responsable PGMR, Eau et matières résiduelles, Chantal Marcotte, directrice, Eau et matières résiduelles, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

CP20250617-P1

MISE À JOUR : COMPOST ET RÉCUPÉRATION DANS LES ENTREPRISES

Présentation par madame Chantal Marcotte, accompagnée de messieurs Simon Comtois et Bruno Desautels.

L'objectif de la présentation est d'informer le conseil municipal des prochaines étapes concernant une réglementation pour obliger les entreprises à récupérer et composter.

Plan de la présentation :

1. État de la situation;
2. Situation souhaitée;
3. Facteurs de succès;
4. Échéancier.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Mario Aubé croit que les entreprises doivent aussi recycler et composter. Il demande cependant s'il y a une évaluation des institutions, commerces et industries (ICI) pour qui les coûts vont augmenter. Il demande aussi comment la Ville pourra obliger les entreprises à adhérer et quelle sera la tolérance. Il souhaiterait aussi savoir quelles seront les économies pour la Ville, vs tonnage des matières résiduelles (redevances à l'enfouissement). Madame Chantal Marcotte mentionne qu'il est actuellement difficile d'identifier à qui ça coûtera plus cher. Elle mentionne toutefois que les redevances à l'enfouissement n'iront qu'en augmentant. Quant à l'obligation, madame Chloé Gourde Bureau explique qu'une tournée proactive des entreprises sera faite, pour voir l'utilisation faite des bacs bruns, notamment. Il y a aussi l'exigence de contrats de collecte. Des suivis seront faits auprès de récalcitrants, pour offrir un accompagnement. L'objectif est de rendre les gens heureux, afin qu'ils fassent plus de tri à la maison et dans les commerces. Au niveau des économies, madame Marcotte explique que la Ville reçoit des redistributions de redevances importantes, qui viennent avec la performance. Il est important de demeurer performants, nous souhaitons demeurer au sommet du palmarès pour recevoir des compensations.

Dans les deux parcs industriels, monsieur le conseiller Jean Lessard demande si l'impact de la présence de plusieurs camions dans ces secteurs a été pris en compte. Madame Gourde Bureau fournit des explications sur la tenue de projets pilotes, notamment dans le secteur de l'Aéroparc, et mentionne qu'aucun enjeu particulier n'a été soulevé.

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet demande si les entreprises agricoles pourraient aussi obtenir des services de la Ville, comme les ICI. Madame Marcotte mentionne que des analyses devront être réalisées. Madame Gourde Bureau ajoute qu'une entreprise agricole pourrait communiquer avec la Ville, au même titre qu'une autre entreprise, pour une analyse des besoins. Au niveau des plastiques agricoles, il s'agit d'une responsabilité des agriculteurs.

Monsieur Aubé demande si des données sur la qualité du compost seront disponibles. Madame Marcotte mentionne que les taux de contamination sont regardés par le centre de tri et ces taux doivent être diminués d'année en année. Des caractérisations sont faites aux deux ans, la Ville est donc en mesure de savoir ce qu'il y a dans le compost. Des messages ciblés sont réalisés en fonction de la caractérisation réalisée.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette remercie madame Marcotte et son équipe pour la présentation. Elle souligne que la Ville trône au sommet pour la gestion des matières résiduelles et souhaite que l'offre de services puisse être disponible pour les ICI également. Gatineau se démarque provincialement au niveau résidentiel, il est intéressant de voir les suivis qui seront faits pour les ICI. Madame la mairesse remercie aussi le service pour l'accompagnement offert, considérant les particularités des différentes entreprises. Elle souligne l'excellence du service offert en eau et matières résiduelles (EMR).

Fin du comité plénier public à 10 h 50.